

ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Perpignan inaugure la plus importante centrale photovoltaïque française intégrée au bâti

Par J. Lelong

Publié le 13/10/2011

Les entrepôts de la plate-forme de distribution de fruits et légumes Saint-Charles International, à Perpignan, sont désormais couverts par 68 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques. Cette installation, d'une puissance de 8,8 MW, a été inaugurée jeudi 13 octobre 2011 en présence de Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie. Elle est présentée comme « la plus importante centrale solaire au monde intégrée aux bâtiments ». La poursuite du projet est toutefois remise cause par la modification du dispositif gouvernemental de soutien au photovoltaïque.

Saint-Charles International, première plate-forme européenne de distribution de fruits et légumes, est désormais un important producteur d'énergie verte. En deux ans, les plaques en fibrociment qui couvraient les 11 bâtiments du site ont été remplacées par 68 000 m<sup>2</sup> de tuiles photovoltaïques. L'installation développe une puissance totale de 8,8 MWc. Sa production annuelle devrait atteindre 9,7 MWh, soit 10 % des besoins de la ville de Perpignan.

**55 millions d'euros** - L'opération, d'un coût de 55 millions d'euros, a été réalisée par Saint-Charles Solaire, une société qui associe l'opérateur Akuo Energy, la Caisse des dépôts et consignations, la société Solaire France et plusieurs des propriétaires d'entrepôts de Saint-Charles International.

« Cette installation préfigure les bâtiments de demain, qui devront présenter un bilan énergétique équilibré, souligne André Joffre, président du bureau d'études Tecsol, maître d'œuvre de l'opération. Il se trouve que la puissance photovoltaïque installée correspond à la puissance des groupes frigorifiques qui équipent les entrepôts. »

**Technologie française** - Les composants utilisés pour couvrir les bâtiments sont des ardoises de verre, étanches, fabriquées par Saint-Gobain sur la base d'un brevet détenu par la société Solaire France. « Je suis venue inaugurer cette installation parce qu'elle met en œuvre une technologie française », a souligné Nathalie Kosciusko-Morizet, ministre de l'Écologie, qui a justifié à cette occasion le nouveau dispositif de soutien au photovoltaïque mis en place par le gouvernement.

La ministre a également insisté sur les potentiels de créations d'emplois : « Si nous nous contentons de faire une course à la puissance, nous ouvrons la porte aux importations de panneaux chinois. Si au contraire, nous faisons une sélection sur la technologie, nous pourrions alors valoriser nos brevets, nos ingénieurs et nos sites de production. J'ai conscience que la période de transition sera très dure, mais il en va de notre responsabilité vis-à-vis des Français, qui paient ces dépenses par l'intermédiaire leurs factures d'électricité. »

Les acteurs locaux craignent toutefois que le système d'appels d'offres mis en place par le gouvernement ne compromette une deuxième tranche du projet d'équipement du marché Saint-Charles. L'opération, bloquée depuis le moratoire imposé sur le photovoltaïque en décembre 2010, consiste à poser 85 000 m<sup>2</sup> de panneaux supplémentaires sur des bâtiments voisins de Saint-Charles International.

« J'ai peur que le critère de prix ne soit déterminant dans la sélection des projets, ce qui pénalisera les entreprises locales et rendra une opération comme celle-ci très difficile à réaliser », commente Jean-Paul Alduy, président de la communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée.